

Versailles, le 5 juillet 2023

Préambule

La société SNC RENAULT FLINS a déposé un dossier sur la modification non substantielle au regard de l'article R. 181-46 du Code de l'environnement de ses installations pour le projet « FACTORY VO » de création d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules à moteur, sur les communes d'Aubergenville et de Flins-sur-Seine (78140).

En application de l'article L. 123-19-2 du Code de l'environnement, le projet de modification fait l'objet d'une consultation du public par voie électronique, qui s'est tenue pendant 15 jours du 5 mai 2023 au 19 mai 2023.

Le dossier était consultable :

- par voie électronique sur le site internet de la préfecture des Yvelines dédié aux enquêtes publiques : <https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/> et comportait :
 - Le porter à connaissance relatif à la demande de création d'un atelier de réparation et d'entretien de véhicules à moteur dit « Factory VO ».

Le public pouvait formuler des observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : drie-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations et propositions étaient également consultables pendant toute la durée de la consultation à l'adresse internet susmentionnée.

Synthèse des contributions et réponses apportées

A l'issue de la procédure de PPVE (Participation du Public par Voie Electronique), aucune contribution n'a été enregistrée sur le courriel dédié.